

# DÉLIBÉRATION COMMUNE DE BAGES

Séance du 25 septembre 2023

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : DEL2023-067

**Demande d'Aide à l'Investissement Territorial auprès du Département au titre de l'année 2023/2024 relative au projet : « Connecter le cœur historique aux quartiers voisins par un itinéraire patrimonial »**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAGES, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses délibérations, en session ordinaire, sous la Présidence de Mme CABRERA Marie, Maire.

Date de la convocation : le 13/09/2023

Étaient présents :

Marie CABRERA	Marie-Antoinette TAULERE	Marie-Claire NATIVEL
Christine AURICHE	Pierre CAMPA	Patrice AYBAR
Georges GUARDIA	Jean-Marie GUILLOY	Ludovic ROBERT
Corine BORDES	Chantal BORNAREL	
Bernard CONTON	Vincenzo ROMANO	
Marjorie POHYLSKI	Elizabeth MOLINA	
Adrien MOGLIA	Sylvain GARCIA	
Anaïs CAZORLA	Louis REVARDY	
Olivier BATLLE	Robert STEFAN	

Étaient représentés :

Kadi BEN ABDESLEM	a donné pouvoir à	Marie CABRERA
Emmanuel LEHMANN	a donné pouvoir à	Bernard CONTON
Elodie FERNANDEZ	a donné pouvoir à	Adrien MOGLIA
Nelly MARTINEAU	a donné pouvoir à	Anaïs CAZORLA
Jennifer FERNANDES	a donné pouvoir à	Olivier BATLLE
Jean LOPEZ	a donné pouvoir à	Jean-Marie GUILLOY

Était absent : /

Secrétaire de séance : Mme AURICHE Christine est désignée Secrétaire de séance.

Nombre de membres présents :	21	Nombre de procurations :	6	Nombre d'absent :	0	Nombre de votants :	27
------------------------------	----	--------------------------	---	-------------------	---	---------------------	----

Madame le Maire rappelle que le Département soutient financièrement les communes dans leurs projets via le dispositif d'Aide à l'Investissement Territorial et qu'il convient de les solliciter au titre de l'année 2023/2024 pour le projet intitulé « Connecter le cœur historique aux quartiers voisins par un itinéraire patrimonial ».

Accusé de réception en préfecture  
066-216600114-20230925-DEL2023-067-DE  
Date de télétransmission : 26/09/2023  
Date de réception préfecture : 26/09/2023

.../...

Séance du 25 septembre 2023

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : DEL2023-067

Demande d'Aide à l'Investissement Territorial auprès du Département au titre de l'année 2023/2024 relative au projet : « Connecter le cœur historique aux quartiers voisins par un itinéraire patrimonial »

.../...

Ce projet a pour objectifs de :

- **Améliorer l'accessibilité aux équipements publics** pour les administrés,
- **Favoriser l'accès à la culture et au patrimoine pour le plus grand nombre** (valoriser le patrimoine via une signalétique adaptée),
- **Embellir la commune** en préservant l'harmonie de l'environnement et en contribuant à la déambulation piétonne en centre-ville pour accentuer le lien social :
  - *Installer du mobilier urbain* (banc, cache poubelle, jardinières...) avec lames de résine minérale, acier corten...
  - *Définir un itinéraire « piétons »* intégré dans un parcours urbain.

Inscrit au sein du Programme Pluriannuel d'Investissement, **ce projet figure au « Contrat Bourgs-Centres – Occitanie / Pyrénées-Méditerranée » de la Commune** validé en COPIL le 08/06/2023 et adopté en Commission Permanente le 07/07/2023 par la Région, **dont le Conseil Département est cosignataire.**

L'échéancier de réalisation de ce projet est prévu pour le premier semestre 2024.

Le coût prévisionnel de la dépense de ces travaux s'élève à 102 534,83 € HT soit 123 041,79 € TTC.

**Le plan de financement de cette opération serait le suivant :**

<b>Connecter le cœur historique aux quartiers voisins par un itinéraire patrimonial</b>	
Montant de l'enveloppe globale (Travaux, bureaux d'études)	102 534,83 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>102 534,83 €</b>
<b>Subvention « AIT » Département (25,45%)</b>	<b>26 100,00 €</b>
Subvention Région (25%)	25 633,00 €
Fonds de Concours « Projet » CCACVI (22%)	22 568,80 €
Autofinancement communal (27,55%)	28 233,03 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>102 534,83 €</b>

**Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité :**

- **DECIDE** de valider la demande d'Aide à l'Investissement Territorial au titre de l'année 2023/2024 auprès du Département la plus élevée possible suivant les modalités financières ci-dessus ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

**AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN MAIRIE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.**

Le Secrétaire de Séance,

Pour copie conforme,  
Le Maire,



Accusé de réception par la préfecture  
066-21660011 - 2023-09-26-067-DE  
Date de télétransmission : 26/09/2023  
Date de réception préfecture : 26/09/2023